



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Campagne de vaccination contre la grippe 2020

Question écrite n° 33598

Texte de la question

M. Loïc Kervran interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la campagne 2020-2021 de vaccination contre la grippe saisonnière (13 octobre 2020 - 31 janvier 2021). Saisi en urgence par le directeur général de la santé afin de définir la stratégie de vaccination contre la grippe pour cette saison, le collège de la Haute autorité de santé a rendu le 20 mai 2020 un avis dans lequel il soulignait, outre la nécessité d'un maintien de la réalisation de la campagne de vaccination conforme à la stratégie actuelle, l'importance d'augmenter la couverture vaccinale dans les populations cibles (avis n° 2020.0034/AC/SEESP relatif au maintien de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière 2020/2021 dans le contexte de l'épidémie de covid-19 en France). Cette année 2020, en effet, la vaccination est particulièrement importante pour mieux distinguer les malades de la grippe des malades de la covid-19 et pour éviter d'engorger encore davantage les services hospitaliers. Ainsi doivent massivement être vaccinés les professionnels de santé, les personnes de 65 ans et plus, celles atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses, ou encore l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois à risque. Toutefois, quelques semaines seulement après le début de la campagne, de nombreux professionnels de santé, des officines et des particuliers, font état de ruptures de stock et d'impossibilité d'avoir accès à ces vaccins. Il lui demande donc quelles démarches ont été entreprises pour assurer une disponibilité plus importante du vaccin cette saison, combien de doses ont précisément été commandées cette année et quelles actions sont en cours afin de faire face aux pénuries signalées.

Texte de la réponse

Le contexte particulier lié à la pandémie de la Covid-19 invite à être particulièrement vigilant sur la vaccination contre la grippe, car elle est un axe majeur de notre stratégie, d'autant plus que les populations à risque de forme sévère sont sensiblement les mêmes pour ces deux affections. La campagne de vaccination contre la grippe a été lancée le 13 octobre 2020, et son démarrage a été beaucoup plus rapide que les années précédentes. Le calendrier de livraison des doses de vaccins précommandés, augmenté de plus de 30% de doses par rapport à l'année précédente, a été resserré, permettant aux officines de ville de bénéficier de la totalité des vaccins commandés. Un suivi territorial des délivrances réalisées par les officines a été mis en place en lien avec l'Ordre national des pharmaciens afin de suivre la situation et améliorer la répartition des livraisons sur le territoire national lorsque cela était nécessaire. Tenant compte de ce contexte exceptionnel, l'Etat s'est doté pour la première fois d'un stock de plus de 2 millions de doses de vaccins antigrippaux. Les premières doses de vaccins disponibles du stock de l'Etat étaient destinées aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ne disposant pas de pharmacie à usage intérieur, ayant des besoins complémentaires pour achever la vaccination de leurs résidents, et pour augmenter la couverture vaccinale des professionnels à leur contact. Par la suite, les professionnels des établissements de santé ont été priorités. Enfin, les livraisons complémentaires en pharmacie d'officine ont permis de renforcer la couverture vaccinale des personnes cibles. L'adoption de tous les gestes barrières et le respect des recommandations sur le port du masque pour prévenir la Covid-19 restent de rigueur pour l'ensemble de la population car ils permettent de

prévenir également la propagation du virus de la grippe.

Données clés

Auteur : [M. Loïc Kervran](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33598

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 novembre 2020](#), page 7680

Réponse publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4423